



FONDATION **RICHESSSES**
PAUVRETE & le lien

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS

GUIDE D'INFORMATIONS 2016 ■■■

POUR UN ÉCHANGE EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ
CONTACTER **ERIC BENDRIEM** AU

01 77 35 31 05

ÉDITO

Créée en 2015, sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français, la *Fondation Richesses et Pauvreté : le lien* encourage et développe les projets de solidarité de l'Association MAZONE en faveur des familles en difficulté et des personnes les plus démunies.

Après un premier exercice très prometteur, qui a vu le lancement de la Fondation et son implication déterminante dans différents programmes en faveur des plus défavorisés, nous poursuivons notre action avec une ambition et une détermination accrues.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations nécessaires et utiles pour réaliser un geste de générosité au plus près de vos convictions et encouragé par la fiscalité.

Cette formidable opportunité de donner un véritable sens à votre impôt de solidarité sur la fortune doit pouvoir s'exercer dans une démarche de transparence et de confiance.

Fort d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine associatif, je sais à quel point les attentes des plus défavorisés sont importantes et nécessitent un accompagnement de proximité. Soyez donc assurés que votre don sera utilisé en totalité pour financer les programmes d'aide aux personnes les plus fragiles de notre communauté en France mais aussi à l'étranger. Convaincu que les projets soutenus par la Fondation emporteront votre adhésion, je vous remercie de votre confiance et de votre solidarité.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères et fidèles salutations.

Eric Bendriem
Fondateur

COMITÉ DE GESTION DE LA FONDATION RICHESSES ET PAUVRETÉ : LE LIEN

Président

MICHEL HAMOU

Chef d'entreprise

Membre

PHILIPPE ABRAHAMI

Chef d'entreprise

Membre

ERIC BENDRIEM

Fondateur de l'association Mazon

Au titre de la Fondation du Judaïsme Français : NATHALIE SERFATY

PROGRAMMES

2016

Le projet phare de la Fondation Richesses et Pauvreté sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français est de soutenir les projets de l'Association Mazon dont les objectifs sont les suivants :



AIDE ALIMENTAIRE

La Fondation *Richesses et Pauvreté* : le lien accompagne des programmes associatifs destinés à apporter quotidiennement et pour les fêtes une aide alimentaire adaptée à la composition des familles en difficulté, couvrant l'essentiel des besoins en produits diversifiés de qualité.



AIDE AUX FAMILLES MONOPARENTALES

Devant le nombre croissant de familles monoparentales, la Fondation finance des programmes d'accompagnement des familles en situation de détresse avec la mise en place de cellules d'écoute, de soutien et d'orientation destinées à les aider à retrouver une véritable autonomie sociale et financière.



SOUTIEN SCOLAIRE

Parce que de nombreux enfants issus de familles fragilisées se retrouvent désorientés par la situation de leurs parents, la Fondation accompagne les programmes de soutien scolaire personnalisé destinés à favoriser la poursuite d'une scolarité normale.



SUIVI DES FAMILLES

La Fondation s'associe aux investissements consacrés à l'accompagnement indispensable, et pendant le temps nécessaire, des familles en grande difficulté en raison de situation familiale ou personnelle critique (veuvage, divorce, maladie) grâce à la mise en place de réseaux d'entraide sociale communautaire.



SOUTIEN AUX SDF

La Fondation accompagne les personnes en situation de précarité extrême en finançant une aide alimentaire et une assistance aux Sans domicile fixe.

AIDE À L'ORGANISATION DE COLLECTES DANS LES ÉCOLES ET ÉPICERIES :

La Fondation a vocation à financer l'organisation de collectes alimentaires auprès des enfants et parents au sein des écoles et auprès des clients des épiceries. Ce programme donne lieu à une redistribution au profit des plus défavorisés et permet le maintien d'une cohésion sociale au sein de la communauté.



PROGRAMMES

2016

AIDE À LA CRÉATION DE MAGASINS DE VÊTEMENTS NEUFS DÉDIÉS AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

La Fondation s'associe à ce programme destiné à permettre aux plus démunis de se vêtir et se chauffer dignement pour les fêtes mais aussi pendant toute l'année. Cette action s'adresse aux adultes ainsi qu'aux enfants en finançant la mise à leur disposition de vestiaires de chaussures et vêtements neufs gratuits.



BOURSES AUX VACANCES

La Fondation accorde une place toute particulière au financement de bourses aux vacances à destination des enfants issus de familles en difficulté financière. Ces bourses permettent à de nombreux jeunes de participer à des centres aérés et des colonies de vacances, selon leur âge, en France ou à l'étranger.



L'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

LES INFORMATIONS ESSENTIELLES À RETENIR

Pour être assujéti à l'ISF en 2016, votre patrimoine doit être **SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 1,3 MILLION D'EUROS** au 1er janvier 2016.

Il convient d'appliquer à chaque tranche de votre patrimoine le taux d'imposition correspondant selon le barème suivant :

PATRIMOINE TAUX D'IMPOSITION

De 800 000 euros à 1 300 000 euros	0,50%
De 1 300 000 euros à 2 570 000 euros	0,70%
De 2 570 000 euros à 5 000 000 euros	1%
De 5 000 000 euros à 10 000 000 euros	1,25%
Supérieur à 10 000 000 euros	1,50%

Pour les foyers fiscaux disposant d'un **PATRIMOINE SUPÉRIEUR À 1,3 M€ MAIS INFÉRIEUR À 2,57 M€**, les dates limites de souscription des déclarations de revenus sont fixées aux :

Pour la déclaration papier

- Le mercredi 18 mai 2016

Pour la déclaration par Internet

- Le 24 mai ▪ Départements 01 à 19 (zone 1)
- Le 31 mai ▪ Départements 20 à 49 (zone 2)
- Le 07 juin ▪ Départements 50 à 976 + non-résidents (zone 3)

Pour les foyers fiscaux disposant d'un **PATRIMOINE SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 2,57 M€**, il convient de remplir et de renvoyer le chèque du montant de l'ISF

- Au plus tard le 15 juin 2016 si vous êtes domicilié en France
- Le 15 juillet 2016 si votre domicile fiscal se situe dans la Principauté de Monaco ou à l'étranger

...

COMMENT FAIRE ?

En effectuant votre versement auprès de la Fondation *Richesses et Pauvreté : le lien*, vous bénéficiez, grâce à la loi TEPA, d'une **RÉDUCTION FISCALE DE 75% DANS LA LIMITE DE 50 000 €.**

Vous choisissez ainsi de réaliser un geste de solidarité en faveur des programmes de l'Association MAZONE.

Pour bénéficier de cet avantage fiscal, vous pouvez effectuer votre versement :

- Soit sur internet par le lien sécurisé suivant : www.fondationjudaisme.org sous la rubrique DONNER EN LIGNE puis AUTRES FONDATIONS.
- Soit par chèque libellé à l'ordre de :
FJF / Fondation Richesses et Pauvreté : Le lien
34 Avenue Charles de Gaulle 93240 Stains
Email : eric@richessesetpauvrete.org

Merci de bien vouloir joindre le coupon réponse ci-dessous dument complété accompagné de votre chèque.

COUPON À DÉTACHER ✂

Montant de mon versement €

Nom

Prénom

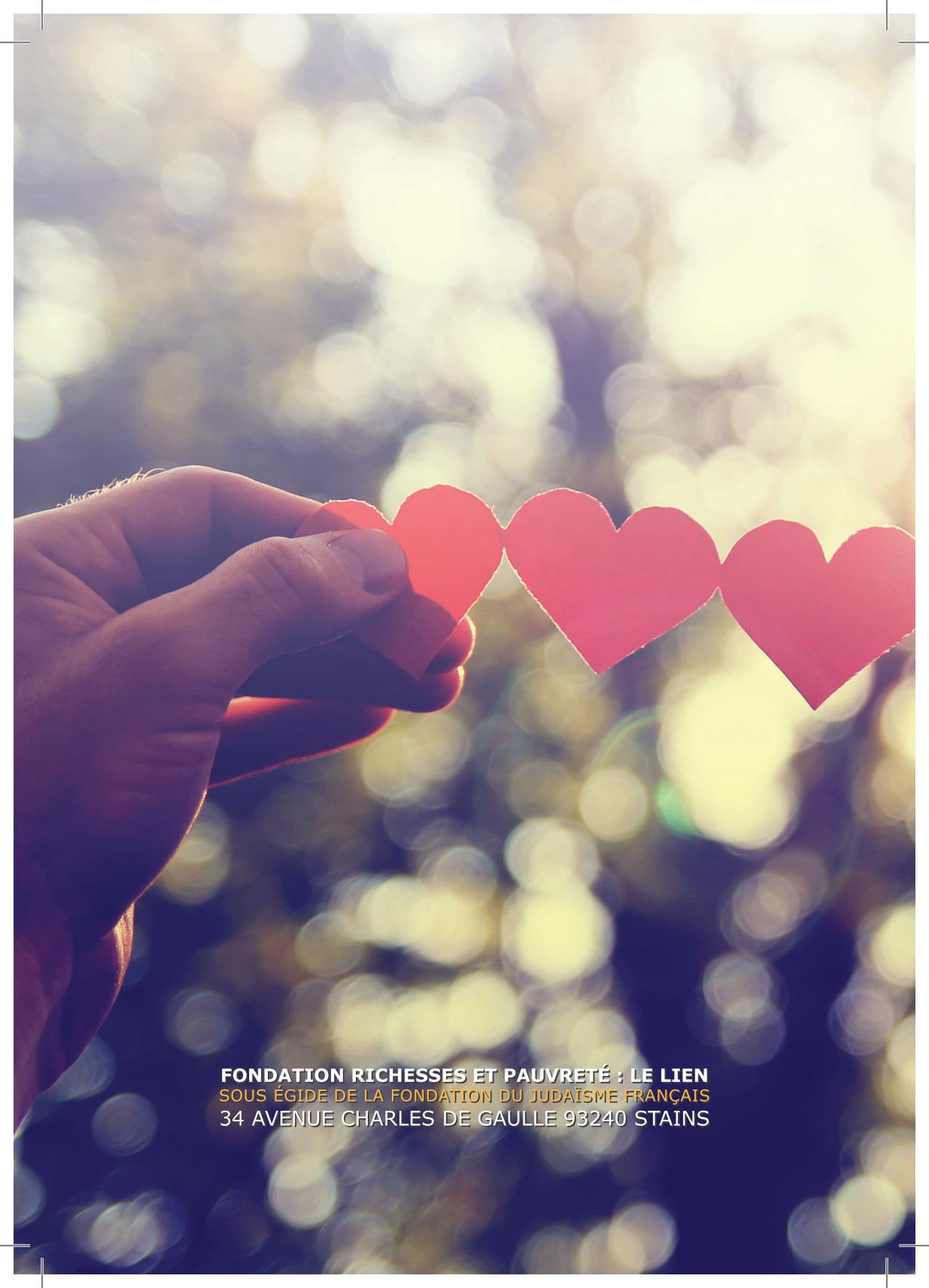
Adresse

.....

.....

Email

Téléphone

A close-up photograph of a hand holding a string of three red hearts. The hearts are cut from a red material and are connected by a thin white thread. The background is a soft, out-of-focus bokeh of warm, golden-yellow and blue light spots, suggesting a festive or celebratory atmosphere. The lighting is warm and directional, coming from the upper right, casting soft shadows on the hand and the hearts.

FONDATION RICHESSES ET PAUVRETÉ : LE LIEN
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS
34 AVENUE CHARLES DE GAULLE 93240 STAINS